ascendants qui sont dans le besoin » ; il ne distingue pas entre les célibataires et les mariés, les garçons ou les filles. La pension est due, d'après la jurisprudence, proportionnellement aux besoins des parents et aux ressources de l'enfant. Par conséquent, oui à toutes vos questions si les parents ont des besoins et si ces enfants le peuvent. — E. 1395. — 1° Oui, à la rigueur ; 2° 625 francs plus la valeur des vêtements, à moins que l'on ne transige pour une somme à débattre avec l'administration. — C. C. H. — Dans les trois mois de la cession ; pour le reste, voyez le receveur qui fera les calculs suivant les circonstances de fait ; cela varie suivant le fonds, les marchandises, etc. — L. L. ROUBAIX. — Demandez à M. le Maire de Roubaix. — A. B. L. — 1° Dans quel ordre d'idées ? Veuillez préciser la nature des livres que vous désirez comme aussi le prix à y mettre. — P. M. R. TOURCOING. — Faites chacun un testament, séparément, et faisant à l'autre la totalité de vos biens. Qu'il soit en entier de votre écriture, daté et signé. Sinon, voyez un notaire. — PAUL MARCEAU 2. — La fraude n'a pas pu vous faire perdre vos droits électoraux. Un délit de vol fait perdre les droits électoraux mais on est réhabilité de droit après un certain délai suivant le quantum de la peine. Écrire pour cela au Procureur de la République, en demandant et en sollicitant une réponse. Cette réhabilitation, dès qu'elle est acquise, on peut se faire inscrire sur les listes électorales. — Impossible de vous répondre aux autres questions sans savoir ce qu'est ce délit autre que la fraude, dont vous parlez, et le montant de la condamnation. — SIX MAUVAISES TÊTES. — La boule diverse doit compter pour un point. — E. C. D. — Oui, il peut exercer la profession de cabaretier. — UN WASQUÉHALIEN. — Le 10 août. — C. D. F. — Précisez votre question. — A. C. D. — Le 3 août. — D. A. — Oui, votre acte est parfaitement valable.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Jeudi 17 juillet, aura lieu, à l'Hippodrome-théâtre de Roubaix, une représentation extraordinaire : on interprètera : « La Dame aux Camélias » et « Le contrôleur des wagons-lits ». — Le directeur de la troupe, M. Ch. Leclerc, du Th. de la Renaissance et des Tournées Sarah-Bernhardt, qui a inaugure les représentations théâtrales à l'Olympia de Lille, s'est entouré d'une troupe d'artistes appartenant aux grandes scènes parisiennes.

HIPPODROME-THÉATRE DE ROUBAIX

Direction : Ch. Leclercq

Bur. 7 h. 1/4 — Jeudi 17 juillet 1902 — Rideau 8 h.

LA DAME AUX CAMÉLIAS

comédie dramatique en 5 actes, d'Alex. Dumas

LE CONTROLEUR des WAGONS-LITS

comédie-vaudeville en 3 actes, d'Alex. Busson 9910

CHEMIN DE FER DU NORD. — La Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en marche, le lundi 14 juillet, les dimanches 27 juillet et 17 août, un train de plaisir pour Ostende et Blankenberghe. Des billets spéciaux de 2e et 3e classes seront délivrés aux stations ci-après : Lille, Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing, Tourcoing-les-France, Roncq et Halluin. Départ de Lille à 7 h. 15 du matin ; arrivée à Ostende à 10 h. 10, à Blankenberghe à 11 h. 03. Départ de Blankenberghe à 9 h. 11, d'Ostende à 9 h. 55 ; arrivée à Lille à minuit 29. Les billets peuvent être pris à l'avance.

NORD

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Marchant, curé de la Motte-au-Bois, est transféré à Broukerque. — M. Syssau, curé de Lederzeele, est transféré à la Motte-au-Bois. — M. Dévos, procureur de Pérenchies, est nommé curé de Lederzeele. — M. Cardon, curé d'Eswars, est transféré à Grand-Fayt.

UN CYCLISTE NOYÉ A WAVRIN. — Un jeune homme de 22 ans, Jules Lengret, d'Allennes-les-Marais, employé chez M. Sander-Potie, blanchisseur de toiles au Marais d'Haubourdin, long-ait en bicyclette, mardi vers trois heures et demie de l'après-midi, le chemin de halage au Bac, à Wavrin. On ne sait comment l'accident a pu se produire, mais il tomba dans la Deûle avec sa machine.

Une femme qui se trouvait près de là lui tendit un outil.

UNE VENGEANCE ODIEUSE A ANZIN. — Un arrêté d'expulsion vient d'être notifié à M. Vandenameele, imprimeur, qui est Belge. Le « Nord Républicain », qui était imprimé chez M. Vandenameele, avait fait campagne, il y a deux mois, contre les candidats radicaux-socialistes ; il n'en a pas fallu plus pour attirer sur l'imprimeur les foudres du gouvernement qu'elle tenait à la main, mais il était déjà trop loin pour pouvoir le saisir. Au bout de dix minutes il fut retiré par des personnes que la femme avait appelées. L'asphyxie avait fait son œuvre.

PAS-DE-CALAIS

UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT A GONNEHEM. — Un jeune homme de 21 ans, journalier, à Gonnehem, a tenté d'assassiner lundi, vers neuf heures un quart du soir, Mme Lefebvre, qui tient l'estaminet à l'enseigne du « Blanc Sabot ». Mme Lefebvre porte une grave blessure à la tête. Le parquet de Béthune a fait une descente sur les lieux mardi soir.

UN PARRICIDE A SAILLY-SALLISEL. — Un épouvantable crime a été commis à Sailly-Sallisel, commune de l'arrondissement de Péronne, entre cette ville et Bapaume (Pas-de-Calais). Un cordonnier du nom de Debray, âgé de 45 ans, pour lui-même le nom de « Tiot-Mouche » et qui avait la réputation d'un ivrogne, a assommé son vieux père, âgé de 77 ans, en le frappant à la tête. Ceci, à la suite d'une discussion que ce crime a été commis. Le parricide a été mis en état d'arrestation.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DE L'ÉLECTION DE M. TRUY. — Les bureaux de la Chambre ont nommé jeudi la Commission chargée d'enquêter l'élection de M. Truy, à Montreuil-sur-Mer. Ont été élus : MM. Quilbeuf, Marot, Ancel-Seitz, Sarrauste, Flandin (Calvados), de Saint-Paul, J.-L. Breton, Berthet, Meunier, Delarbre, Caffarelli, soit sept membres favorables et quatre hostiles. On remarquera que cette Commission comprend le millionnaire Meunier, dont l'élection fut jadis contestée par les socialistes avant qu'il n'ait été touché de la grâce radicale, et le féroce cumulard Breton, un infatigable fécheur de guillotine.

UN JEUNE MOUSSE NOYÉ A CALAIS. — Jeudi soir, vers quatre heures, un jeune mousse, âgé de dix ans, qui avait perdu son père dans le récent naufrage du bateau « Pierre-Robbe », voulant sauter à bord du bateau de pêche amarré dans le port, est tombé à l'eau entre le bateau et le quai. Aux cris qu'il poussait, des matelots sont accourus pour lui porter secours, mais au même instant le bateau, poussé par une vague, venait heurter le quai, écrasant la tête de l'enfant. Le cadavre a coulé à pic et n'a pas encore été retrouvé.

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT
Bon Marché inouï
Prix-Courant illustré
Catalogue illustré
PHOTOGRAPHIE
Sans apprentissage de portraits, paysages, vues animées. Seule Manufacture générale fabriquant tous les genres d'appareils jumelles, détectives, faux-cirage, appareils mixte, classique et de luxe, optique et accessoires.
Qualité supérieure
Assortiment concurrence.
Bon Marché inouï.
Concurrence impossible.
Envoi franco du GRAND CATALOGUE ILLUSTRÉ.
Adresser à Mlle Directeur
Société de Photographie
à HERBES (Aisne)

BELGIQUE

LA QUESTION DE L'ESPIERRE AU CONSEIL PROVINCIAL DE LA FLANDRE-OCCIDENTALE. — Au cours de la séance de mardi, M. del Fosse d'Espierres a posé une double question à M. le gouverneur de la province.

La première concernait la situation de l'Espierre et les eaux polluées françaises qui ne cessent d'affluer par cette rivière vers la Belgique. La situation reste toujours la même, dit-il. On s'en est occupé à la Chambre et au Sénat, mais réunissons le problème n'a pas fait un pas. Nous sommes joués.

Il y a quelques années on parlait d'établir un barrage. Les plans étaient faits. En haut lieu on s'est effrayé des conséquences d'une mesure de ce genre. On a redemandé les plans. On n'en entend plus parler. Alors on a établi l'usine de décantation de Gramonpont. La quantité d'eau décantée était absolument insuffisante. Sous prétexte que le procédé coûte trop cher, on ne fait plus rien.

Enfin, on a parlé du projet Debattre. Mais, dit-on, le grand chimiste s'est retiré de l'association et on s'est borné à la nommer on d'une commission. Les rivérains continuent à faire entendre vainement leurs plaintes.

Un nouveau fléau menace la commune d'Espierres. Le gouvernement a l'intention d'y établir un clos d'équarrissage. Je sais que les prospectus affirment que le voisinage de tels établissements n'offre aucun inconvénient. Je me permets d'en douter.

M. le gouverneur répond. Autant que personne il regrette la situation qui vient d'être signalée. En ce qui concerne l'Espierres, il doit s'en référer à ce qui a été dit au Parlement. A la séance du 17 mai dernier, M. le comte de Smet de Naeyer, répondant à une interpellation de M. Rasepaet, exprimait sa confiance que la science parviendrait à découvrir et à mettre en œuvre le moyen de dénaturer convenablement les eaux polluées charriées par l'Espierres. Hiérarchiquement, je ne puis qu'en faire autant.

L'année dernière, je préconisais la création d'un canal qui aurait évacué directement vers la mer les eaux industrielles contaminées. L'idée a été sévèrement condamnée par M. le Ministre des Travaux publics. Celui-ci l'a appelée le pire de tous les moyens. Je me le suis tenu pour dit. (Hilarité).

L'honorable commissaire du Roi rappelle ensuite la discussion récente que la même question a provoquée au Conseil communal de Gand. Le gouvernement français ne méconnaît nullement les sérieux inconvénients qui résultent pour la Belgique de la situation actuelle. Mais où est le remède ? On est jusqu'ici loin d'être d'accord à ce sujet. L'orateur le prouve en citant les opinions émises au Conseil communal de Gand. Pourquoi ne pas se mettre une bonne fois d'accord, dire où l'on va et ce que l'on veut. Un bon moyen d'aboutir serait peut-être la création d'une commission interprovinciale où seraient représentées les trois provinces plaignantes, la Flandre-Occidentale, la Flandre-Orientale et le Hainaut. Le gouvernement français, j'en ai la conviction, ne veut pas nous leurrer ; mais les difficultés paraissent augmenter.

Quant à la question du clos d'équarrissage, le gouvernement a l'intention d'en établir deux dans notre province : le premier à Thourout, le second à Coyghem. La commission provinciale médicale s'occupe du premier et quant au second, le dossier a dû être renvoyé aux communes intéressées pour complément d'instruction.

M. Carlier (fl.). La situation créée par les eaux industrielles contaminées de France produit un mal incalculable. Une partie importante de notre industrie linière a été tuée par l'infection de nos rivières. J'ai lu que la bataille des Éperons d'or avait coûté à la ville de Bruges la somme de 2 millions. Or, chaque année, Courtrai seul subit une perte de 2 millions. Depuis cinquante ans que nous nous plaignons vainement de cette situation cela fait une perte de 100 millions. Je connais l'histoire du pot de terre luttant contre les pots de fer ; mais ce n'est pas un motif pour cesser nos protestations.

La santé publique est aussi compromise. Je me rende toutes les semaines à Gand, et je puis me rendre compte des émanations pestilentielles. La commission médicale provinciale de la Flandre-Occidentale constate que les eaux de l'Espierres sont cause de bien des maladies. Actuellement, il se colporte à Gand une protestation déjà couverte de 100.000 signatures, réclamant la solution d'une situation intolérable.

Le rapport concernant les clos d'équarrissage sera discuté plus tard. A la fin de la séance est adopté le vœu de voir enfin adopter par le gouvernement des mesures radicales de nature à mettre fin à la déplorable situation faite aux riverains par les eaux contaminées de l'Espierres.

OSTENDE

ARRIVÉE DU SHAH DE PERSE. — Le Shah de Perse est arrivé à Ostende, mercredi soir, à sept heures, avec une suite de soixante personnages. Il a été reçu par M. Postens, bourgmestre, et le gouverneur de la province, comte Charles d'Ursel. Le souverain a été escorté jusqu'au « Royal Blau Hôtel » par un escadron du 3e lanciers, venu de Bruges.

BRUGES

LA « SCOLA CANTORUM » va donner, à Bruges, les 7, 8, 9 et 10 août, d'importantes « assises musicales ». Les « Chanteurs de Saint-Gervais », sous la direction de M. Charles Bordes ; les solistes de la « Scola », l'orchestre et les chœurs du Conservatoire de Bruges, prendront part à ces fêtes où seront exécutées les plus belles œuvres religieuses d'église et de concert, notamment la « Messe à cinq voix » d'Edgard Tinel et la « Rédemption », de César Franck. Coïncidant avec l'exposition des maîtres primitifs flamands et avec le septième congrès de la Fédération archéologique et artistique de Belgique, cette manifestation musicale aura une grande portée et attirera la foule des dilettantes dans l'antique cité flamande. A cette occasion, M. Henry Cochin, député du Nord, fera, au sujet de ces assises musicales, une conférence sur « l'âme flamande ».

CONSEIL PROVINCIAL. — De notre correspondant, le 9 : Pendant toute sa session, le Conseil s'est occupé d'une proposition d'établissement de clos d'équarrissage à Coyghem et à Thourout pour la destruction de cadavres d'animaux qui précédemment, en vertu du règlement sur le fonds provincial d'agriculture, devaient être enfouis.

La proposition a été renvoyée, pour plus ample examen, à la Commission compétente, après une chaleureuse défense de MM. le baron Bethune et Vercruysse, députés permanents, et des discours contraires de quelques conseillers bourgmestres.

COURTRAI

UN ACCIDENT MORTEL AU HAMEAU HOOGHE. — UN CONDUCTEUR DE CHEVAUX ÉCRASÉ PAR UN CHARIOT. — Un bien triste accident s'est produit dans la soirée de mercredi au hameau Hooghe. Vers huit heures et demie, un conducteur de chevaux, Guido Beels, âgé de 55 ans, au service de M. Auguste Pollet, cultivateur, retournait à la ferme de son patron, conduisant un chariot chargé de deux mille kilos de charbon. Il avait encore à franchir environ deux cents mètres du chemin, qui est bordé de fossés. A un moment donné, les chevaux s'étant mal dirigés, les roues du chariot sortirent de la route, précisément du côté où se trouvait Beels. Le véhicule se renversa sur le côté et, le malheureux conducteur, n'ayant pas eu le temps de se garer à temps, fut écrasé par la masse et tué sur le coup. Des témoins de ce terrible accident accoururent pour porter secours à Beels, mais l'infortuné était complètement mutilé. Il ne donnait plus signe de vie. On transporta son cadavre au domicile de ses parents, chez qui il habitait dans ce hameau. Il était célibataire.

LA FÊTE DES ÉPERONS-D'OR. — On sait que cette année sera célébré en grande solennité le six centième anniversaire de la bataille des Éperons-d'Or. Aujourd'hui vendredi, à cinq heures du soir, il y aura dans l'église Notre-Dame des Éperons-d'Or, un salut pontifical, sous la présidence de Mgr Maes, missionnaire. Dans la soirée, une fête musicale sera donnée dans les locaux du patronage de Groeninghe.

LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS CONSULAIRES. — A l'occasion des élections consulaires, M. Charles Rolin, président du Bureau, informe les intéressés que, conformément à l'article 5 de la loi du 2 juin 1898, il recevra en son domicile, rue de Tournai, les propositions de candidats à l'élection de deux juges effectifs et de deux juges suppléants au Tribunal de Commerce, le mardi 22 et le mercredi 23 juillet courant, de une heure à quatre heures de l'après-midi.

MENIN

LA FRAUDE DU TABAC. — Dans la soirée de mercredi, vers deux heures et demie, le contrôleur des douanes Fosterie, et le préposé Loones, passant chaussée de Wervicq, à Menin, aperçurent une charrette, poussée par trois hommes ; ils hélèrent ces derniers, mais l'un d'eux — c'était, paraît-il, un douanier belge — prit la fuite ; les deux autres se disposaient à le suivre, quand ils furent rejoints par les fonctionnaires. Ceux-ci constatèrent que la charrette était chargée d'un colis contenant 90 kilos de tabac de Moravie ; comme les deux conducteurs n'ont pu fournir les documents établissant la provenance du tabac, ils ont été arrêtés ; la marchandise et la charrette ont été saisies. Les individus arrêtés se nomment Alexandre Duprieelle et Jules Bonde. On pense que le tabac était destiné à passer frauduleusement la frontière française.

LA FANFARE ROYALE « l'Echo de la Lys » donnera dimanche prochain un concert à Mouscron ; la société répétera samedi soir, sur le kiosque de la Grand'Place, les morceaux qu'elle exécutera au cours de ce concert.

MOUSCRON

LA FÊTE MILITAIRE DE DIMANCHE. — Voici le programme de la fête militaire qui aura lieu dimanche après-midi : à trois heures, réception à la gare de toutes les sociétés et formation du cortège dans l'ordre suivant : 1. Corps des sapeurs-pompiers communaux ; 2. Harmonie Royale de Mouscron ; 3. Les sociétés de tir à la cible chinoise de Courtrai, Cuerne, Halluin-Lake, Guilleghem, Marnière, Tourcoing, Mouscron, Risquons-Tout, etc. ; 4. Société des anciens frères d'armes du Tréquet ; 5. Société d'Estaimpuis ; 6. Société des anciens militaires du Risquons-Tout ; 7. Société philanthropique des anciens militaires de l'armée belge, Roubaix ; 8. Société des anciens militaires ayant servi sous le règne de Leopold Ier, Roubaix ; 9. Société nationale des anciens militaires, Mouscron, Place ; 10. Société philanthropique des anciens militaires, Menin ; 11. Société des anciens militaires, Reckem ; 12. Société de Mont-à-Leux ; 13. Société de Leuwe ; 14. Société des anciens officiers et sous-officiers belges, Roubaix ; 15. Société royale des ex-sous-officiers, Mouscron ; 16. Fanfare royale de Menin.

Les sociétés parcourront les rues de la Station, de Tournai, des Moulins, de l'Hôtel de Ville, où se fera la réception des commissions de chaque société. Retour à la Grand'Place. Dislocation du cortège, après la « Brabançonne ». Immédiatement après, concert par l'Harmonie Royale de Mouscron.

Des primes seront offertes aux sociétés militaires étrangères participant au cortège.

A deux heures, il sera fait remise à l'Hôtel de Ville des médailles aux membres de la Société des anciens militaires du Mont-à-Leux, et du drapeau (don de S. M. Léopold II), à la Société nationale des anciens militaires de Mouscron.

Dès la rentrée du cortège, tir à la cible chinoise offert (150 francs de prix) aux pompiers, gardes civiques, anciens militaires et amateurs ayant pris part au cortège, sur huit perches, placées dans différentes rues de la ville.

A six heures, sur la Grand'Place, concert donné par la Fanfare Royale de Menin. Le soir, à dix heures, feu d'artifice.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Mercredi soir, à huit heures et demie, le garde-champêtre, Pierre Bouyens et l'agent de police Henri Tiberghien ont arrêté, au moment où il passait sur la place, un conducteur de bestiaux, Victor Reyper, 45 ans, qui, depuis quelques jours était recherché par la police. Cet individu est inculpé d'avoir, pendant la nuit du 6 au 7 juillet, dérobé à Aelbecke, une vache qui se trouvait dans la pâture de M. Jules Stelandre, boucher à Mouscron. Il a été conduit à Courtrai, jeudi.

CHATELINEAU

UN VIOLENT INCENDIE. — La nuit de mercredi à jeudi, le feu a détruit un vaste hangar de l'usine de MM. Allard frères, constructeurs. Malgré des secours prompts et énergiques, le feu n'a pu être maîtrisé. On a dû se borner à protéger les annexes voisines. Le feu était si violent que la charpente en fer du hangar s'est tordue puis écroulée. Rien n'a pu être sauvé du bâtiment. Il renfermait du bois, des métaux en quantité pour la construction de voitures de chemins de fer. Les dégâts couverts par l'assurance sont évalués à 50.000 francs. On ignore les causes du sinistre. Les parties vitales de l'usine n'ont pas souffert. Aucun chômage n'est à craindre.

TOURNAI

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES. — Un jeune Tournaisien, ancien élève de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai, M. Joseph Simon, vient d'obtenir à l'Académie de Bruxelles le premier prix d'architecture, le second prix de jurisprudence, le premier prix avec distinction de graphostatique.

UN ACCIDENT MORTEL. — CHUTE DE DOUZE MÈTRES. — Jeudi après-midi, vers quatre heures, un ouvrier de M. Deligne, entrepreneur, travaillait sur la toiture de la maison n° 35 de la rue Du Chambge, quand tout à coup, perdant l'équilibre, il tomba dans le vide et vint, d'une hauteur de douze mètres, s'abattre sur le trottoir, se brisant le crâne et la colonne vertébrale. Relevé immédiatement, le malheureux reçut instamment les soins de M. le docteur Delbecq, qui le fit transporter à l'hôpital civil. A peine arrivée, la victime rendit le dernier soupir. C'est un nommé Leblanc Désiré, 45 ans, demeurant à Marquain.

INSPECTION MILITAIRE. — Le 1er régiment de chasseurs à cheval a été inspecté, jeudi matin, par le lieutenant-général baron Greindl, commandant la deuxième division de cavalerie. Après les manœuvres, il y a eu défilé, à onze heures et demie, sur la Grand'Place.

L'ACCIDENT DE LA GARE D'HERSEAUX. — La victime de l'accident de chemin de fer que nous avons relaté hier, M. le chef-garde François Dupont qui avait été transporté à l'hôpital civil de Tournai, y a subi, jeudi, l'amputation, au-dessous du genou de la jambe gauche. L'opération a réussi et, de l'avis des médecins, aucune issue fatale n'est plus à craindre, sauf complications.

LA FOLIE DE LA PERSÉCUTION. — La police de la deuxième division a cueilli, jeudi, un malheureux jeune homme de Flobecq, nommé L..., qui divaguait en ville, se croyant poursuivi par des voleurs. L'insensé est gardé à vue. La famille a été prévenue.

WARCOING

UN VIELLARD VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT. — Dans la soirée de mercredi, vers huit heures, M. Henri Masil, âgé de quatre-vingts ans, célibataire, cultivateur rue Verte, revenait d'Hérinnes, où il était allé faire des provisions, lorsqu'il rencontra, au Pont de Warcoing, un domestique, conduisant un tombereau, et avec qui il lia conversation. A un moment donné, tandis que le véhicule se remettait en marche, M. Henri Masil eut le pied pris et broyé entre la bordure du trottoir et la roue du véhicule. On s'empressa de lui porter secours ; pendant qu'on le transportait chez lui, on appelait M. le docteur Cuignet, de Warcoing, qui, après examen de la blessure, jugea l'amputation de la jambe nécessaire. L'opération a été faite, jeudi, dans la matinée, avec l'aide de M. le docteur François, de Pecq. Elle a très bien réussi, mais, vu son grand âge, le blessé devra observer un long repos.

TEMPLEUVE

UNE SÉRIE DE VOLS. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, d'audacieux malfaiteurs ont pénétré chez M. Henri Dubar, au Petit-Paradis, où ils ont enlevé deux lapins qui se trouvaient dans le clapier ; de là, ils se sont rendus, dans le même hameau, chez Mme veuve Drouilez, où ils ont dérobé plusieurs poules. Continuant leurs investigations, les voleurs sont allés chez M. Achille Dollier, qui tient une épicerie centrale, au coin de la rue de Néchin, où, après avoir ouvert un volet de la fenêtre, et brisé un carreau, ils ont pris plusieurs boîtes de conserves ; mais le bruit du carreau ayant éveillé M. Dollier, il est descendu avec une lumière et a mis les voleurs en fuite. Deux individus aux allures suspectes avaient été vus dans la soirée auprès de cette habitation.

Mauvaises digestions, aigreurs, pituites, renvois acides, nausées, vertiges d'estomac disparaissent rapidement par l'emploi des Pilules Suisses. 9932

IL Y A DU NOUVEAU AUX GALERIES LILLOISES !

Par suite de combinaisons avec la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES NOUVELLES GALERIES (Société anonyme au capital de **35 MILLIONS** entièrement versés), siège social : 66, rue des Archives, Paris,

Il a été décidé :

1° AGRANDISSEMENTS :

Les **GALERIES LILLOISES**, 45-47-49, rue Nationale, Lille, **QUI FONT PARTIE DE LADITE SOCIÉTÉ**, et dont le succès va croissant, seront bientôt considérablement agrandies pour l'adjonction de nouveaux rayons.

2° SUPPRESSION DU PAPIER VERT :

A l'avenir les paquets, sacs à modes, boîtes à confections, emportés par les clients, seront toujours faits en papiers quelconques et variés.

3° LIVRAISON DES MARCHANDISES :

A la demande d'un certain nombre de clients, à l'avenir les livraisons seront toujours faites avec des **VOITURES SANS ENSEIGNE** et des garçons sans livrée des Galeries Lilloises.

4° DIMINUTION DES PRIX :

Comme conséquence des combinaisons dont il est question ci-dessus, les prix de revient se trouvant sensiblement diminués, les prix de vente de la plupart des marchandises **seront consciencieusement baissés.**

LA CLIENTÈLE APPRÉCIERA L'IMPORTANCE DE CES RÉFORMES. 9927

LE SANG PUR
c'est la SANTÉ
PURIFIEZ, DÉPUREZ, RAFRAICHISSEZ votre SANG
en faisant usage du
DÉPURATIF RÉSOLUTIF

La pureté du sang assure une santé parfaite : en effet, c'est par lui que nous vivons et que nous sommes bien portants ou malades.

Le **dépuratif résolutif** composé des plantes indigènes les plus actives, chasse par les secrétions tous les **vices du sang**, en éliminant toutes **ses impuretés.**

Toutes les personnes souffrant de **boutons, clous, eczémas, dartres, furoncles, acné, herpès et démangeaisons** de toute nature, verront leurs maux disparaître à bref délai en employant ce **dépuratif sans rival.**

Le n° 1 très amer est le plus actif. Le n° 11 plus doux convient aux enfants et aux personnes redoutant l'amertume.

Prix de la boîte 1 fr., 6 boîtes 5 fr., chez le préparateur **Jules BARBRY, botaniste-herboriste, 11, rue du Bois, Roubaix. — NOTA : Se méfier des contrefaçons.**

AVIS

M. Barbry a préparé à l'usage des personnes pauvres et de celles qui désirent se purifier le sang par les plantes, en dépensant très peu :

un DÉPURATIF VÉGÉTAL en paquets !!

Ce **MÉLANGE POPULAIRE** plus efficace que tout ce qui se prépare dans ce genre, est à la portée de toutes les bourses : Son prix est de **50 Centimes** le paquet (n° 3 ou n° 4) pour un usage de 6 jours !

3 paquets 1 fr. 25. — 6 paquets 2 fr. 40

Il existe également 2 numéros : Le **DÉPURATIF VÉGÉTAL** n° 3 (paquet bleu) est très amer, il convient à toutes les grandes personnes en général. Le n° 4 (paquet rouge) est plus doux il convient aux enfants et aux personnes faibles.

Nous rappelons que les bons de l'« Epargne du Travail » sont reçus aux Galeries Lilloises et qu'on y vend de tout. 9928

L'EAU de table la plus AGREABLE avec le vin, la plus HYGIÉNIQUE, est
L'EAU DE St-GALMIER
Sources ROMAINES

Elle se vend à raison de 30 centimes la bouteille par caisse de 60 bouteilles. **La Société des Sources Romaines** n'a qu'un seul dépositaire dans la région de Roubaix-Tourcoing
PHARMACIE COUVREUR, 32, rue Neuve.

LA FAVORITE DE VALS
stimule et revivifie l'appetit 9921

BULLETIN COMMERCIAL

du jeudi 10 juillet 1902

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
JUILLET...1902	4.90	./. 4.90	./. 4.75	./. 4.75	./. 142...	142...
AOUT.....	4.90	./. 4.90	./. 4.77 1/2	4.77 1/2	142.50	142.50
SEPTEMBRE...	4.95	./. 4.92	./. 4.82 1/2	4.80 1/2	143.50	143.50
OCTOBRE	4.95	./. 4.95	./. 4.82 1/2	4.80 1/2	144...	144...
NOVEMBRE...	4.95	./. 4.95	./. 4.82 1/2	4.82 1/2	145...	145...
DÉCEMBRE...	4.95	./. 4.95	./. 4.82 1/2	4.82 1/2	145.50	145.50
JANVIER...1903	4.95	./. 4.95	./. 4.82 1/2	4.82 1/2	146...	146...
FÉVRIER.....	4.95	./. 4.95	./. 4.82 1/2	4.82 1/2	148.50	149...
MARS.....	4.95	./. 4.95	./. 4.85	./. 4.85	./. 149...	149...
AVRIL.....	....	./.	./. 4.85	./. 4.85	./. 149.50	149.50
MAI.....	....	./.	./. 4.87 1/2	4.85	./. 150...	150...
JUIN.....	....	./.	./. 4.87 1/2	4.87 1/2	150...	150.50

ROUBAIX-TOURCOING, 10 juillet. — On a traité : 30.000 kil., dont détail suit :

Le matin : Sur octobre, 10.000 kil. à 4.95.

Le soir : Sur août, 5.000 kil. à 4.90 ; octobre, 15.000 à 4.95.

LE HAVRE, 10 juillet (Par dépêche). — La tendance du marché est soutenue. On a vendu 200 balles. On cote les mois de février et de juin avec une hausse de 50 centimes. Les autres mois restent inchangés.

ANVERS, 10 juillet (Par dépêche). — On a traité : 60.000 kil. — Le marché est calme.

En disponible : On a vendu 21 balles Plata ; 53 balles Cap.

COTONS

LE HAVRE, 10 juillet (Par dépêche). — Ouverture : Le marché est soutenu. Ventes : 540 balles.

On cote : Juillet, 57.625 ; août, 57.375 ; septembre, 56.875 ; octobre, 53.75 ; novembre, 51.675 ; décembre, 51.375 ; janvier, 51.125 ; février, 51.00 ; mars, 50.625 ; avril, 50.625 ; mai, 50.625 ; juin, 50.625.

En disponible : On a vendu : Fully middling à 60.50.

LE HAVRE, 10 juillet. — (Par dépêche.) — Clôture. — Le marché est soutenu. On a fait 700 balles. On cote : juillet, 57.50 ; août, 57.25 ; septembre, 56.75 ; octobre, 53.62 ; novembre, 51.75 ; décembre, 51.12 ; janvier, 50.87 ; les autres mois, 50.50. En disponible : 100 balles Texas à 61.50 ; 93 balles New-Orléans à 61.00.

LA LAINE A LONDRES

Londres, 10 juillet, 8 heures 20, soir. — MM. Williams et Overbury, John Hoare et Cie ont offert aujourd'hui 12.000 balles dont 8.000 de croisés et 200 de Cap. Les enchères restent très animées sans changement dans les prix. On a vendu 4.000 balles Punta-Arenas aux mêmes prix que la vente précédente sauf pour les communs qui ont baissé de cinq pour cent.

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 10 juillet. — Bœufs : vendus, 1.683 ; 1re qual., 1.50 ; 2e, 1.30 ; 3e, 1.16. — Vaches : vendues, 700 ; 1re qual., 1.48 ; 2e, 1.26 ; 3e, 1.06. — Taureaux : vendus, 152 ; 1re qual., 1.22 ; 2e, 1.14 ; 3e, 1.06. — Veaux : vendus, 1.596 ; 1re qual., 1.60 ; 2e, 1.50 ; 3e, 1.20. — Moutons : vendus, 10.000 ; 1re qual., 2.10 ; 2e, 1.94 ; 3e, 1.54. — Porcs gras : vendus, 5.098 ; 1re qual., 1.44 ; 2e, 1.40 ; 3e, 1.38. — Porcs maigres : 1re qual., 1.58 ; 2e, 1.56 ; 3e, 1.52.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Beurre pur, 1re qualité, le kil. 2 fr. 45 ; *œufs, les 26 choisis*, 2 fr. 40.

ARRAS, 10 juillet. — Marché aux porcs et veaux gras. — 110 porcs ont été vendus de 1.00 à 1.05 le kilo vivant ; 100 veaux ont été vendus de 1.00 à 1.20 le kilo vivant.

AUDENARDE, 10 juillet. — Pommes de terre, les 100 kilos, 14.00 ; beurre, le kilo, 2.36 ; œufs, les 25, 1.87 ; pourceaux, 30.00 ; lapins, 2.00 ; jambons, 1.57.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LES COURSES DU 14 JUILLET. — L'entraînement bat son plein au parc de Barbieux, et, tous les soirs, de nombreux amateurs varient parfaire leur « forme », en vue des courses cyclistes du 14 juillet, organisées par la municipalité de Roubaix. Le programme de ces épreuves, dont le succès est maintenant assuré par le nombre des engagements déjà reçus, est ainsi composé : 1. Course de vitesse (deux tours du parc : 2.280 mètres) : 1er, 30 fr. ; 2e, 20 fr. ; 3e, 10 fr. ; 4e, 6 fr. ; 5e, 4 fr. ; 6e, 3 fr. ; 7e, 2 fr. — 2. Course de vétérans (au-dessus de 35 ans ; deux tours : 2.280 mètres) : 1er, 16 fr. ; 2e, 10 fr. ; 3e, 5 francs. — 3. Course de tout-petits (au-dessous de 16 ans ; deux tours : 2.280 mètres : 1er, 10 fr. ; 2e, 8 fr. ; 3e, 6 fr. ; 4e, 4 fr. ; 5e, 2 francs. — 4. Course de fond : Championnat de Barbieux (vingt tours du parc : 22.800 mètres) : 1er, 50 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 7 fr. ; 6e, 5 fr. ; 7e, 4 fr. — 5. Course de Dames (deux tours : 2.280 mètres) : objet d'art. — 6. Course de Consolation (deux tours : 2.280 mètres) : 1er, 10 fr. ; 2e, 5 fr. ; 3e, 4 fr. ; 4e, 3 fr. ; 5e, 2 fr. — Au total, 325 francs de prix. Ces épreuves sont locales et ouvertes à tous les coureurs libres, non munis de licence professionnelle et habitant Roubaix. Rappelons qu'après samedi soir, à huit heures, il ne sera plus reçu aucun engagement. Écrire à M. Théo Cullens, 54, rue Chanzy, à Roubaix. Les inscriptions sont gratuites.

LA COURSE TOURCOING-FLEURBAIX. — La société « les Francs-Touristes » établie chez M. Jules Lecomte, 382, rue de Lille, à Tourcoing-les-Francs, organise pour le dimanche 20 juillet, une grande course vélocipédique sur le parcours de Tourcoing-les-Francs-Fleurbaix et retour (75 kilomètres) réservée aux amateurs libres. 400 francs de prix en argent et objets d'art : 1er, 60 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 25 francs, et douze autres prix. Départ à deux heures précises. Entraînement à bicyclette seul permis. Mise, 2 francs.

LA FÊTE VÉLOCIPÉDIQUE DE CROIX. — Le dimanche 27 juillet 1902, une fête vélocipédique internationale aura lieu dans le quartier Saint-Pierre, à Croix. Dans la matinée, course de lenteur : 50 francs de prix en espèces et en nature ; mise, 0.50 centimes ; inscription de neuf à dix heures ; départ à dix heures. Dans l'après-midi, grand carrousel vélocipédique : 250 francs de prix en espèces et en nature ; mise, 1 franc. 1er prix, 30 fr. ; 2e, 20 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 8 fr. ; 6e, 7 fr. ; 7e, 5 fr. ; 8e, 5 fr. Les autres prix consisteront en objets d'art. L'inscription commencera à deux heures.

NORD-TOURISTE. — Ce soir, vendredi, à huit heures et demie, réunion du Comité de section de Roubaix, au siège social : 104, rue du Moulin. Questions diverses et urgentes.

— Dans sa réunion de mercredi soir, le Comité des excursions a décidé de retarder jusqu'à ce soir,